



Mobilisation des retraités le 29 septembre 2016

Une situation inacceptable

Pour les syndicats CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, FGR-FP et FSU, les retraités ne sont pas des privilégiés, les inégalités s'accroissent chez eux comme chez les actifs. Sept millions d'entre eux vivent avec un revenu en dessous du seuil de pauvreté. Beaucoup ne peuvent se soigner convenablement et la loi d'adaptation de la société au vieillissement, déjà très insuffisante, s'applique très lentement.

Pour l'intersyndicale, les inégalités de revenus entre hommes et femmes perdurent à l'âge de la retraite ; et la situation s'aggrave : il est question de ne pas revaloriser les pensions au 1^{er} octobre 2016, au prétexte que l'inflation est nulle. Aucune négociation n'est prévue à ce sujet. Depuis le décrochage des pensions par rapport aux salaires, le gouvernement décide seul de la revalorisation.

Après le décalage de la date de revalorisation des pensions sous Sarkozy de janvier à avril, puis au 1^{er} octobre avec la loi de 2014, il faut remonter au 1^{er} avril 2013 pour retrouver une véritable revalorisation (nous passerons sous silence celle de 0,1% de 2015 !).

Le décrochage entre salaires et pensions ne cesse de s'accroître. Mesures fiscales régressives, poids de la fiscalité indirecte, poids des assurances complémentaires, des dépenses contraintes, accès difficile aux services publics, diminution des complémentaires AGIRC/ARCO ... les dégradations se multiplient, alors que le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) estime que les retraités redistribuent 5% de leurs revenus, soit 20 milliards d'euros par an au total.

Manifester pour revendiquer

L'intersyndicale CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, FGR-FP et FSU appelle les retraités à se rassembler à l'occasion du Salon de la Retraite Active le 29 septembre à 9h devant le Parc des Expositions de MULHOUSE pour une distribution de tracts :

- contre le gel des pensions
- pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.
- pour une pension au moins égale au SMIC pour une retraite complète.
- pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les pensions, la baisse de la CSG des retraités et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités : la ½ part fiscale et l'exonération des majorations familiales.
- pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.
- pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc).

Mulhouse, le 23 septembre 2016

